



RAPPORT DE MISSION

ANALYSE DU DISPOSITIF DE FORMATION AGRICOLE ET RURAL DU TOGO

Mission effectuée du 3 au 8 Juillet 2018 au Togo

par Florette RENGARD

Chargée de mission du réseau international FAR
- florette.rengard@supagro.fr

En appui avec :

Jacques AYITE

Chef de section au sein de la Direction de la formation de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDTOPA) au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Animateur régional au sein du réseau FAR pour la zone Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo
- ayite01@yahoo.fr

Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA

Chargée de mission FAR au sein de l'Agence Française de Développement (AFD)
- rakotomampiononana@afd.fr

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
ACRONYMES ET ABBREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I° Objectifs et déroulé de la mission.....	5
1.1. Objectifs de la mission.....	5
1.2. Déroulement de la mission et personnes rencontrées	6
II° Diagnostic rapide et points de vigilance du dispositif de formation agricole et rurale au Togo	7
2.1. Présentation du jeu d'acteurs et du modèle de gouvernance au sein du dispositif de formation agricole et rurale (FAR) au Togo.....	7
2.2. Points de vigilance et préconisations soulevés par les acteurs suite à l'atelier	10
2.3. Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR): fonctionnement et dynamiques actuelles.....	14
III° Forces et faiblesses des centres de formation agricoles	16
CONCLUSION.....	20
ANNEXES.....	22

REMERCIEMENTS

Mes plus sincères remerciements vont à Monsieur Jacques AYITE, qui a dépensé beaucoup d'énergie pour que cette mission soit une réussite, tant sur le plan de son contenu qu'au niveau logistique; à Madame Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA, pour son analyse fine du dispositif de FAR au Togo, sa gentillesse et sa capacité de travail pour remplir les objectifs de cette mission ; à Monsieur Ambroise FANTCHEDE, pour son accueil et la supervision de cette mission ; à tous les acteurs rencontrés sur le terrain et lors de l'atelier, qui ont pris le temps de nous accueillir et nous fournir une précieuse analyse de leurs structures et du dispositif de FAR dans leur pays. Enfin, je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe du Secrétariat exécutif du réseau FAR, Khalid BELARBI, Hassan QUAROUCH et Corinne PICKETT, ainsi que Flavien ANNO, chef de projet au sein de la division EDU de l'AFD dans la préparation de cette mission.

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement
ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi
APCFAR : Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale
AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière
BOAD : Banque Ouest-Africaine de Développement
CAPED : Centre Agricole de promotion pour l'Entrepreneuriat et du Développement
CEFAR : Centre de Formation Agricole et Rurale
CPCAT : Conseil Permanent des Chambres d'Agriculture du Togo
CRETFP : Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CFTP : Centre de Formation Technique et Professionnelle
CIDAP : Centre International de Développement Agro-pastoral
CNFAR : Conseil National de Formation Agricole et Rurale
CRFAR : Conseil National de Formation Agricole et Rurale
CTOP : Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles
DFDTOPA : Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles
EFTPA : Education, Formation Technique Professionnelle Agricole
ESA : Ecole Supérieure d'Agronomie
ETD : Entreprise Territoires et Développement
FAIEJ : Fonds d'Appui aux initiatives Economiques des Jeunes
FAR : Formation Agricole et Rurale
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
FNAFPP : Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNFI : Fonds National de Finance inclusive
GTI : Groupement de Travail Interministériel
GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (coopération allemande)
INFA : Institut National de Formation Agricole
ICAT : Institut de Conseils et d'Appui Technique
ITRA : Institut Togolais de Recherche Agronomique
INDES : Institut Africain pour le Développement Economique et Social
KFW : Kreditanstalt für Wiederaufbau
MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Togo
MDBEJ : Ministère du Développement à la Base et de l'Emploi des Jeunes
MES : Ministère de l'Enseignement Supérieur
METFP : Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MFR : Maison Familiale et Rurale
MIFA : Mécanismes Incitatifs de Financement Agricole
OIC : Opportunities Industrialization Centers
PAFPE : Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'emploi
PNPER : Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
PRADEB : Projet d'appui au développement à la base
PTF : Partenaire Technique et Financier
RAFIA : Recherche Appui et Formations aux Initiatives d'Auto-développement
SAFARI : Structuration, Amélioration de la Formation Agricole Rurale et Insertion
YMCA : Young Men Christian Association

INTRODUCTION

Le présent rapport donne les principaux points de conclusion et de suivi de la mission effectuée par Florette Rengard, chargée de mission au sein du réseau international FAR, entre le 3 et le 12 Juillet 2018 au Togo et au Bénin. La mission s'est répartie comme suit entre les deux pays : mission au Togo entre le 3 et le 8 Juillet 2018 et mission au Bénin du 9 au 12 Juillet 2018. Florette Rengard a mené conjointement cette mission avec Jacques Ayite, Chef de section au sein de la Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDTOPA) au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo (MAEP) et animateur régional au sein du réseau FAR et Ny Ando Rakotomampionona, en stage de fin d'études pour l'AFD-réseau FAR.

Pour la partie Togo, la mission de Florette Rengard s'inclut dans le cadre d'une étude plus large financée par le réseau FAR et l'Agence Française de Développement (AFD) autour de la conception de la future note d'orientation de l'AFD pour le développement de la formation agricole et rurale. Cette mission est réalisée par Ny Ando Rakotomampionona, Chargée de mission Formation Agricole et Rurale au sein de l'AFD. Les objectifs de la mission de Florette Rengard étaient donc de fournir un appui méthodologique dans le cadre de l'étude en cours et de faire le point sur les dynamiques du pays en matière de dispositifs de formation agricole et rurale (gouvernance et jeux d'acteurs, dynamiques des projets en cours, besoins exprimés etc.)

Pour la partie Bénin, cette mission « exploratoire » avait pour buts de faire un diagnostic du dispositif de formation agricole et rurale dans le pays et de recueillir les premiers besoins en matière d'appui de la part du réseau FAR. L'autre enjeu de cette mission était d'élaborer un carnet d'adresses des acteurs de la formation agricole et rurale dans le pays.

Chaque mission a donné lieu à un rapport spécifique. Le présent rapport est celui de la mission réalisée au Togo.

I° Objectifs et déroulé de la mission

1.1. Objectifs de la mission

La mission, réalisée entre le 03 et le 08 Juillet 2018 au Togo visait les objectifs suivants (issus des TDR, cf Annexe) :

Objectif 1 : En tant que co-encadrante de l'étude sur la rénovation des dispositifs de FAR au Togo réalisée par Ny Ando Rakotomampionona, apporter un appui méthodologique dans la phase terrain :

- Travailler sur les outils méthodologiques mobilisés dans la réalisation de l'étude (guides et compte-rendu d'entretiens, grille(s) d'analyse des entretiens, grille de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale, cartographie des acteurs) ;
- Partager le bilan des premiers entretiens et en dégager des éléments d'analyse sur le modèle de gouvernance et sur le processus de rénovation des dispositifs de FAR au Togo;
- Partager le bilan de ces premières analyses et le faire valider à l'occasion d'un atelier multi-acteurs ;
- Réaliser des entretiens et visites de centres de formation afin d'apporter des éléments d'analyse supplémentaires en matière de perspectives de développement et de facteurs de réussite / blocage ;

Objectif 2 : En tant que chargée de mission du réseau international FAR, faire le bilan sur l'avancée de la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale au Togo :

- Echanger avec l'animateur régional et les points focaux du Togo au sein du réseau FAR afin de faire le point sur l'avancée des projets en cours (projet SAFARI notamment) ;
- Faire le point sur l'avancée de la structuration de l'Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR) ;
- En fonction de l'analyse des différents projets, dégager les facteurs de réussite / blocage et perspectives de développement ;
- Représenter le Secrétariat Exécutif du réseau international FAR auprès des autorités Togolaises (personnes ressources au sein des ministères, etc.) afin de présenter les actions et projets du réseau international FAR ;
- Travailler, avec l'animateur régional, sur les outils de capitalisation en cours (étapes génériques de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale dans les pays du réseau FAR).

La mission, réalisée intégralement en trinôme auprès d'une grande diversité d'acteurs (cadres de ministères, responsables d'ONG, directeurs de centres de formation, formés, etc.) a favorisé les échanges et a facilité l'analyse des résultats d'entretien.

1.2. Déroulement de la mission et personnes rencontrées

Dates	Lieu et activités menées	Personnes rencontrées
03 Juillet	13h : Arrivée à Lomé	Jacques AYITE, Chef de section au sein de la Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDTOPA) au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Togo (MAE), Responsable composante Appui institutionnel FAR sur le projet SAFARI et animateur régional au sein du réseau FAR (zone Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo) Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA, en mission pour l'AFD-réseau FAR.
	15h30 – 17h: Entretien avec le Fonds d'Appui aux initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) – Siège du FAIEJ, Lomé	Sahouda GBADAMASSI-MINEVOR, Directrice Générale Joel Anani HOUNKANLI, Directeur des Opérations Ablavi TOUTOU, Chargée de la cellule PACE.
	17h - 20h : réunion d'équipe avec point sur le programme de la mission	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA
04 Juillet	09h-13h : séance de travail en équipe autour des outils méthodologiques et bilan du premier mois d'entretien.	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA
	15h – 16h30 : entretien au centre de formation privé YMCA (Young Men Christian Association) Togo - Lomé	Modeste Sedor YAO, Coordinateur du centre
	16h – 17h30 : entretien au sein de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) - Lomé	Ouezou Yaovi AZOUMA, Maître de Conférences, Responsable du domaine sciences agronomiques, ESA/UL
	19h – 23h : travail en équipe sur la préparation du contenu de l'atelier du lendemain - Lomé	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA
05 Juillet	08h - 13h : Atelier avec les acteurs de la FAR (personnes enquêtées etc.)	Voir Tableau Excel en annexes
	15h-17h : entretien avec le centre de formation CAPED (Centre Agricole de promotion pour l'Entrepreneuriat et du Développement)	Komi AZIABA, Directeur du CAPED
	17h30-19h00 : débriefing de l'atelier et compte rendu	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA
06 Juillet	07h30 : départ pour Notsé	Donja TCHAYIZA, Directeur Executif
	09h00-11h00 : entretien avec le personnel du centre de formation agricole (privé OIC-Togo: Opportunities Industrialization Centers of Togo) – Notsé	Koffi NOUMONUI, formateur en culture attelée
	11h30 : entretien avec un apprenant installé en agriculture et élevage	Latevi Hetchely LAWSONI, Formateur en gestion des exploitations agricoles
	12h-13h30 : visite du centre de formation (en rénovation)	
	14h00 : retour à Lomé	
07 Juillet	Journée : travail sur la grille de rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale et comptes rendus d'entretien - Lomé	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA
08 Juillet	09h-12h00 : travail sur les comptes rendus d'entretien – Lomé 12h: départ pour Cotonou 18h-20h30 : élaboration de la cartographie des acteurs de la FAR au Togo	Jacques AYITE Ny Ando RAKOTOMAMPIONANA

II° Diagnostic rapide et points de vigilance du dispositif de formation agricole et rurale au Togo

2.1. Présentation du jeu d'acteurs et du modèle de gouvernance au sein du dispositif de formation agricole et rurale (FAR) au Togo

Un des objectifs de la mission était de faire un panorama du modèle de gouvernance et des acteurs impliqués dans le dispositif de formation agricole et rurale et d'en dégager des points d'attention discutés lors d'un atelier multi-acteurs.

2.1.1. Aperçu du pilotage et de la gouvernance du dispositif de FAR

Comme nous le verrons dans la suite du présent rapport, la formation agricole et rurale (FAR) est une thématique qui occupe une place de choix au sein des politiques nationales du Togo. La question de la formation agricole et rurale est partagée entre quatre ministères :

- le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), qui a sous tutelle:

- trois des quatre centres de formation agricoles publics : le Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) de Dapaong, le Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) de Gamé, le CFTP de Tchamba ;
- le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel (FNAFPP) ;
- un centre de formation agricole privé : le Centre International de Développement Agropastoral (CIDAP).

Le METFP est aussi chargé de la certification des cinq centres publics.

- le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), a sous tutelle :

- l'Institut National de Formation Agricole (INFA) (en co-tutelle avec le METFP) ;
- l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) ;
- l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) ;
- le Conseil Permanent des Chambres d'Agriculture du Togo (CPCAT).

- le Ministère du Développement à la Base et de l'Emploi des Jeunes (MDBEJ) a sous tutelle des Fonds nationaux d'appui à l'insertion des jeunes :

- le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) ;
- le Fonds National de Finance inclusive (FNFI).

- le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) a sous tutelle :

- l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Lomé
- l'Institut Supérieur des Métiers de l'agriculture (ISMA) de Kara.

→ Parmi les forces du pilotage étatique du dispositif de formation agricole et rurale au Togo, il est à noter :

- la prise en compte de la thématique de la FAR dans les politiques nationales ;
- le **partage des rôles entre ministères** et l'absence de juxtaposition de leurs missions respectives ;
- **l'existence d'un cadre de concertation** entre le MAEP et le METFP à travers la co-conception des programmes de formation ;
- la **volonté d'officialiser le cadre de concertation interministériel** à travers la création du GTI (Groupement de Travail Interministériel, pas encore effectif pour le moment)¹.

- Il est cependant à regretter **l'insuffisance de dialogue régulier entre le MAEP et le METFP**. Le cadre de concertation a en effet le mérite d'exister mais les ministères restent pour le moment encore trop cloisonnés dans leurs missions respectives.

2.1.2. Centres de formation agricoles

L'offre de formation agricole au Togo se répartit entre les centres publics, sous tutelle de l'Etat, et les centres privés, qui sont financés par des ONG nationales ou internationales, des individus ou des centres confessionnels. On dénombre au total 47 centres de formation à dimension agricole sur le territoire togolais : **4 centres publics et 43 centres privés**.

Centres publics	Centres privés (<i>exemples</i>)
- INFA de Tové	- CIDAP
- CREFTP de Dapaong	- CARTO
- CFTP de Gamé	- YMCA
- CFTP de Tchamba.	- MFR
	- Espace Kadoma
	- CAPED etc....

Certains des centres de formation œuvrant dans le secteur agricole se sont organisés en une association dénommée **Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR)** pour « mettre en commun leurs potentialités en vue d'exploiter les opportunités existantes, renforcer leurs capacités pour mieux défendre leurs intérêts et les représenter auprès de leurs partenaires publics et privés »² (voir partie spécifique sur l'APCFAR dans la suite du rapport).

→ L'analyse de l'offre de formation agricole au Togo soulève un certain nombre de faiblesses qu'il est nécessaire de soulever :

¹ Le GTI a été créé par arrêté le 7 novembre 2013. Il vise à définir les orientations, à veiller à l'élaboration et à l'adoption d'une SNFAR, ainsi qu'à assurer sa mise en œuvre et son suivi de la rénovation de la FAR.

² Statuts de l'APCFAR -Togo, 17 octobre 2015.

- Avec 4 centres de formation agricoles (CFAR) publics contre 43 centres privés, **l'offre de formation agricole étatique est largement sous-représentée par rapport à l'offre privée**. De plus, ce surdimensionnement des CFAR privés pose la question de **la pérennisation de ces centres** sur la durée (subventions des centres sur des temps courts dans le cas d'ONG par exemple) ainsi que des modalités de certification (pas de diplôme reconnu par l'Etat³).
- **L'inégale répartition des centres de formation sur le territoire** (cf. carte en annexe) crée un déficit en offre de formation agricole, notamment dans la région centre et nord du Togo.
- **L'absence de représentation de certains centres de formation au sein de l'APCFAR** peut renforcer ce déséquilibre.

2.1.3. Société civile intervenant sur des thématiques de la FAR

En dehors des structures étatiques et centres de formation, d'autres acteurs interviennent dans le champ de la formation agricole et rurale :

- **des ONG, associations ou groupement d'associations** qui interviennent dans le volet : formation continue, conseil aux producteurs en activité, soutien aux moyens de production comme :

- Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES Formation) ;
- Entreprise Territoires et Développement (ETD) ;
- Recherche Appui et Formations aux Initiatives d'Auto-développement (RAFIA) ;
- Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (AVSF) ;

- **des organisations de producteurs (OP)** regroupées en une Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles

2.1.4. Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et projets en cours

Différents PTF interviennent dans le domaine de la formation agricole et rurale au Togo (pour description en détail de chaque projet, lire le rapport de Gauthier Ricordeau) :

- GIZ/ EFTPA : Education, Formation Technique Professionnelle Agricole ;
- AFD/ SAFARI : Structuration, Amélioration de la Formation Agricole Rurale et Insertion ;
- FIDA/PNPER : Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural ;
- BOAD/ PRADEB : Projet d'appui au développement à la base ;
- kfw/PAPPE : Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'emploi.

→ A travers l'étude des différents projets soutenus, il est à noter que :

³ Excepté dans le cas du CIDAP qui a mis en place une certification (optionnelle) reconnue par l'Etat en troisième année.

- **La question de la formation agricole et rurale est au cœur des préoccupations des différents PTF ;**
- Les projets soutenus par les PTF ne se juxtaposent pas et le domaine d'intervention est clairement délimité pour chacun d'entre eux. A ce stade, cette complémentarité s'explique en partie par le fait que les PTF interviennent dans des zones différentes (Nord et Sud). A l'avenir, et avec la mise en œuvre du projet SAFARI, l'Agence AFD de Lomé a souligné que cette présence multi-bailleurs pourrait soulever un point de vigilance dans les différentes interventions, notamment pour ne pas faire de doublons.
- Une volonté est affichée de la part du gouvernement togolais afin que les bailleurs se réunissent pour élaborer conjointement leurs opérations. Il y a eu un engagement de la part de ces derniers afin **d'harmoniser leur assistance** aux pays, conformément à la Déclaration de Paris et au Plan d'Action d'Accra. Le PNIASA⁴ a créé un cadre afin de faciliter l'harmonisation de leur appui pour soutenir le plan national d'investissement pour le secteur.
- **La lenteur des procédures et la charge administrative générée dans la dynamique projet sont cependant regrettés.** La lenteur des projets s'oppose souvent à l'urgence d'agir pour répondre aux besoins du terrain.

Concernant le dernier point, le **projet SAFARI financé par l'AFD** et qui a été signé en Juin 2017 n'a toujours pas débuté à ce jour. Le cabinet allemand chargé de l'appui technique a été sélectionné mais l'assistant technique qui venait d'être recruté s'est désengagé de sa mission à la mi-juillet 2018. Le début du projet est donc retardé et le recrutement du nouvel assistant technique est en cours.

2.2. Points de vigilance et préconisations soulevés par les acteurs suite à l'atelier

Dans le cadre de la présente mission, Jacques Ayite, Ny Ando Rakotomampionona, et Florette Rengard ont organisé le mercredi 5 juillet 2018 un atelier multi-acteurs autour des objectifs suivants :

- Présenter le contexte l'étude réseau FAR –AFD autour de la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale au Togo ;
- Présenter le réseau FAR et sa nouvelle structuration autour des animateurs régionaux ;
- Exposer les premiers résultats à mi-parcours de l'étude sur la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale au Togo et les faire valider par les acteurs ;
- Permettre aux acteurs présents de faire le point sur le plan d'action de l'APCFAR et le projet SAFARI en cours.

L'atelier a réuni 24 participants au total (tableau des contacts en annexe) et a été riche en échanges et discussions. Parmi les présents, de nombreux acteurs avaient été enquêtés par Ny Ando Rakotomampionona durant le premier mois de terrain. Les réactions et points de vigilance soulevés par les participants suite aux présentations (et à la lumière des éléments de compréhension présentés dans la partie 2.1. de ce rapport) sont présentés ci-dessous .

⁴ PNIASA : Programme National d'Investissement Agricole et de de Sécurité Alimentaire

PILOTAGE ET GOUVERNANCE DE LA FAR

Les participants ont souligné à plusieurs reprises **qu'il est nécessaire de renforcer la coordination entre les acteurs** intervenant dans le champ de la formation agricole et rurale et notamment:

- d'accroître la coordination entre les différents Ministères, et notamment entre le MAEP et le METFP dans le pilotage de la FAR. Cela pourrait se faire par la mise en œuvre effective du Groupement de Travail Interministériel (GTI), créé en 2013 ;
- renforcer la coordination entre les autres acteurs de la FAR (centres de formation, interprofession, privés). La création du Conseil National de Formation Agricole et Rurale (CNFAR), décliné au sein des régions en Conseil Régional de Formation Agricole et Rurale (CRFAR) pourra permettre de jouer ce rôle.

La SNFAR a été élaborée en janvier 2015. **Le Togo est actuellement à sa phase de validation.** Rappelons cependant que la SNFAR a été élaborée bien avant la politique agricole et le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN, 2^{ème} génération du PNIASA). Il est question aujourd'hui de faire un travail d'arrimage de ces trois documents pour la prise en compte de la FAR. MAEP compte faire ce travail avec l'appui des personnes ressources du Réseau International FAR, avant validation et mise en œuvre de la SNFAR. Ce travail sera réalisé avec l'appui financier du projet SAFARI et de l'EFTPA.

FORMATION AUX METIERS AGRICOLES ET RURAUX

Il a été noté à plusieurs reprises le déséquilibre de l'offre de formation agricole et rurale dans le pays et notamment :

- la sous-représentativité du nombre de centres de formation publics par rapport aux centres privés ;
- l'insuffisance des financements publics dans la formation agricole et rurale.

→ Parmi les recommandations formulées, figure **la nécessité de développer davantage l'offre de formation publique et de construire une offre publique qui colle davantage à la demande.** Cela devra se faire au regard du volume de jeunes/producteurs à former.

Sur la question de la formation des entrepreneurs ruraux, plusieurs faiblesses ont été soulevées :

- la persistance d'une image encore trop négative du métier d'agriculteur ;
- des outils et supports de formation désuets qui ne facilitent ni l'apprentissage du métier, ni la diffusion d'une image valorisante du monde agricole ;

- l'absence de reconnaissance du statut d'agriculteur, qui joue en défaveur des jeunes souhaitant s'engager dans le métier.

→ Pour y répondre, il est urgent d'agir afin de rendre le métier plus attractif, à travers :

- la modernisation des outils et supports de formation;
- **l'intégration, dans les contenus de formation, des spécificités du métier d'entrepreneur agricole**: formation à posture d'entrepreneur, notions en gestion d'entreprise, techniques de transformation et de commercialisation
- la reconnaissance à échelle nationale du statut d'agriculteur (suppose une action volontariste de l'Etat).

FORMALISATION DES BESOINS EN COMPETENCES

Un **déficit d'identification et de formalisation des besoins en compétences** a été soulevé par différents participants, notamment au sein des **filières porteuses** (filières riz étuvé, filière aquacole etc.).

Le Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) souligne qu'en 2018, la structure va allouer un budget spécifique afin de réaliser un diagnostic sur les besoins en compétences des métiers en agro-industrie, dans le cadre notamment de la construction des IFAD⁵. L'enjeu de ce diagnostic sera de produire des référentiels métiers en fonction des métiers porteurs au sein des dix futurs agropoles⁶ qui seront créés dans les années à venir. L'ANPE a aussi mené une étude financée par l'UNESCO sur l'agropole de Kara (au nord du pays), afin de définir les référentiels métiers dans la zone et d'identifier les futurs bénéficiaires. Les centres cibles n'ont pas encore été définis.

Il est proposé aussi d'insérer davantage l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) dans le processus de définition des compétences.

→ **Le réseau international FAR et l'AFD sont sollicités** afin de fournir un appui dans la définition des compétences des métiers agricoles et ruraux.

FORMATION DES FORMATEURS

Il a été soulevé **un gros déficit en matière de formation des formateurs dans le pays** (il n'existe aucune initiative recensée à présent, à la fois en formation initiale qu'en formation continue). Cela entraîne des répercussions directes en matière d'offre de formation au sein de domaines clés (exemple du besoin en formation en conduite d'engins agricoles). A partir de la rentrée prochaine, un centre pour la formation des formateurs (formation initiale) sera ouvert à l'université de Lomé. Il est destiné à toute personne voulant faire carrière dans l'enseignement. Deux niveaux seraient dispensés: niveau licence et niveau master.

⁵ La première pierre vient d'être posée. Projet d'avoir 10 instituts spécifiques en fonction des spécificités des régions. Les Agences seront pilotées par l'AED (Agence d'Education et de Développement).

⁶ Par « agropoles », le Togo entend créer des zones agro-industrielles intégrées, autour d'une filière et allant de la production à la transformation.

→ Les participants ont exprimé leur grand intérêt pour le **futur master en Ingénierie de formation au Sud** qui sera mis en place par le réseau international FAR.

○ INSERTION EN AGRICULTURE

Continuum formation-insertion

Le lien entre la formation, le suivi et l'accompagnement des jeunes à l'insertion fait l'objet de grandes préoccupations de la part des acteurs réunis à l'atelier. Les participants ont unanimement souligné que la « formation n'est pas une fin en soi, c'est l'insertion qui est le but final ». Il est cependant souligné que **le dispositif de suivi et d'accompagnement à l'insertion des apprenants est inexistant au Togo**. Cela rend difficile la traçabilité des apprenants en post-formation.

La question posée est celle de la prise en charge de l'insertion : l'insertion doit-elle être prise en compte par les centres de formation ou par des ONG externes spécialisées dans ce domaine ?

→ L'inexistence d'un continuum formation-insertion au Togo amène à penser que les acteurs de la FAR vont devoir s'accorder afin de **professionnaliser davantage la formation**, mettre en place un **dispositif de suivi et d'accompagnement à l'insertion** et impliquer davantage le secteur privé pour favoriser l'alternance.

Financement de l'installation

Bien qu'il n'existe pas de dispositif de suivi et d'accompagnement à l'insertion, le gouvernement togolais a mis en place des mécanismes de financement de l'installation. Ouverts à une diversité de projets, ils sont aussi portés vers l'installation en agriculture. Ils dépendent principalement du Ministère du Développement à la Base et de l'Emploi des Jeunes (MDBEJ) ou du MAEP et peuvent être appuyés par des subventions de partenaires techniques et financiers.

Parmi ces mécanismes, on peut citer le FAEIJ (Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes/MDBEJ⁷), le PRADEB (Programme d'Appui au développement à la base/ MDBEJ), le PASA (Programme d'Appui au Secteur Agricole/MAEP), le PAEIJ-SP (Projet d'Appui à l'employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs/BAD-MDBEJ). En juin 2018, le Gouvernement togolais a créé une nouvelle structure spécialement réservée à soutenir l'installation en agriculture : le MIFA (Mécanismes Incitatifs de Financement Agricole).

Certains directeurs de centres regrettent cependant que :

⁷ MDBEJ : Ministère du Développement à la Base et de l'Emploi des Jeunes

- ces types de financements **ne soient pas adaptés aux spécificités de l'installation agricole** (retour sur investissement lent, périodes de soudure où il est difficile de tenir les remboursements, etc.) ;
- les **produits financiers proposés aux jeunes soient trop standardisés** et ne prennent pas en compte la diversité des projets agricoles des jeunes ;
- les **offres de financement ne soient pas adaptées aux capacités d'investissement** des jeunes (qui diffèrent en fonction de leur situation).

→ L'Etat togolais intègre donc la question de l'appui à l'installation en agriculture au cœur de ses priorités, à travers notamment la mise en place des mécanismes de financement de l'installation en agriculture. Certains acteurs attirent l'attention sur le fait que ces types d'aides financières **soient trop standardisés, pas assez adaptés aux capacités d'investissement des jeunes et aux spécificités de l'installation agricole.**

○ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Concernant le lien entre enseignement supérieur et FAR au Togo, certaines faiblesses ont été soulevées :

- un manque de moyens dans l'enseignement supérieur agricole ;
- une trop faible porosité entre les centres de formation agricoles et la recherche ;
- des cursus de formation débouchant trop peu sur des emplois de terrain au profit des emplois fonctionnaires ;
- un système de formation LMD peu adapté aux spécificités de la formation supérieure en agronomie et qui ne convient pas au corps enseignant et aux professionnels ;
- une offre de formation supérieure en agronomie inégale sur le territoire.

→ Parmi les propositions formulées par les participants, figure **la nécessité de changer de paradigme afin d'insérer sur le terrain** (et non dans l'emploi public) **plus de jeunes diplômés.**

2.3. Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale (APCFAR): fonctionnement et dynamiques actuelles

Durant l'atelier tenu le 5 Juillet 2018, un temps de parole a été donné aux membres de l'APCFAR afin de faire le point sur les dynamiques actuelles de l'association et de revenir sur son plan d'action.

Créée en octobre 2015, l'APCFAR regroupe certains centres de formation œuvrant dans le secteur agricole pour « mettre en commun leur potentialité en vue d'exploiter les opportunités existantes, renforcer leur capacité pour mieux défendre leurs intérêts et les représenter auprès de leurs partenaires publics et privés »⁸. A sa création, les membres de l'association ont

⁸ Statuts de l'APCFAR, 2015

travaillé à l'élaboration d'un plan d'action, qui a été présenté lors de l'atelier du 5 juillet (voir annexe). La formalisation juridique de l'association est en cours.

Certains points de vigilance ont été relevés suite à la présentation du plan d'action de l'APCFAR:

- **Dynamique lente de l'association** : absence d'évolution depuis 2 ans (l'association n'a pas organisé d'Assemblée Générale depuis deux années) et aucune action concrète n'a été mise en place. Cette lenteur soulève un problème de fonctionnement en interne entre les membres de l'association, empêchant la dynamique de progresser. Notons que le décès d'un des membres de l'APCFAR (ancien directeur de l'INFA de Tové) a beaucoup influé sur la perte d'activité de l'association ;
- **Absence de partenariat formel** entre APCFAR et l'Etat (MAEP et METFP) ;
- Plan d'action ambitieux et daté. Il ne semble plus adapté aux réalités de l'association aujourd'hui ;
- **Manque de moyens financiers** afin de permettre aux membres de se réunir et d'enclencher les activités.

→ Face au constat présenté ci-dessus, différentes propositions d'actions ont été émises :

- **Les membres de l'APCFAR doivent être dynamiques et proactifs.** C'est à eux de créer des opportunités afin de se réunir et de travailler sur le plan d'action ;
- **Le plan d'action doit être retravaillé** entre les membres de l'association. L'activité de plaidoyer doit être un axe stratégique à part entière ;
- **L'association doit diversifier ses sources de financements** (et aller vers différents partenaires). Le réseau FAR est sollicité afin d'apporter un appui financier et technique à l'APCFAR. Des termes de référence formalisant la demande de l'association doivent être rédigés et présentés au réseau FAR.
- **Le démarrage du projet SAFARI permettra de faire des ponts avec l'activité de l'APCFAR.**

→ Il revient donc **aux membres de créer une nouvelle dynamique afin que l'association reprenne de l'activité** : poursuivre la structuration de l'association, aller à la recherche de différents partenaires, lancer un chantier de travail sur un nouveau plan d'action, et enclencher des actions avec les centres de formation.

Le réseau FAR est sollicité afin d'apporter un appui financier et technique à l'APCFAR. Des termes de référence (TDR) doivent être rédigés par les membres de l'APCFAR afin de formaliser leur demande d'appui au réseau FAR.

III° Forces et faiblesses des centres de formation agricoles

L'objectif de la mission était aussi de s'imprégner des réalités du terrain et de faire remonter les besoins exprimés par les acteurs de la formation agricole et rurale. Les acteurs de trois centres de formation privés ont été rencontrés :

- le centre de formation agricole [YMCA Togo](#) (YMCA pour « Young Men Christian Association ») dont une des antennes est située à Lomé ;
- le centre de formation CAPED (Centre Agricole de Promotion en Entrepreneuriat et en Développement) ;
- le centre de formation OIC situé à Notsé (actuellement en rénovation des infrastructures pendant 10 mois).

Ces trois centres font partie des 47 centres privés du pays dispensant des enseignements en agriculture. Il ne s'agit pas ici de faire une description fine de chaque centre de formation mais de relever des points d'analyse transversaux et de recueillir les besoins exprimés lors des échanges avec le personnel de ces centres.

MODELE DE FINANCEMENT

Les centres de formation privés dépendent en intégralité de subventions, issues soit d'ONG internationales (YMCA, OIC), soit de structures confessionnelles, soit de fonds privés de particuliers (CAPED). Ce modèle de financement soulève différentes questions :

- Les subventions extérieures interviennent sur un pas de temps limité. Ce modèle de financement interroge la pérennisation des centres sur la durée ;
- Les centres visités ont fait part d'un manque de moyens pour le fonctionnement du centre et le rafraîchissement des infrastructures existantes ;
- Chaque centre de formation demande une contribution financière aux apprenants. Celle-ci varie autour de 50 000 FCFA (logement et nourriture inclus) par cycle de formation.

→ Il ressort des trois entretiens une réflexion profonde sur le modèle économique des centres de formation : un vrai besoin de **diversification des sources de financement est soulevé**, à la fois pour pérenniser les centres, pour améliorer les infrastructures existantes et pour construire de nouveaux bâtiments, ainsi besoin de développer des activités permettant de générer des ressources propres (vente de production, formations continues pour les exploitants, etc.).

OFFRE DE FORMATION INITIALE

En matière d'offre de formation, les centres partagent les points communs suivants :

- En pré-recrutement, les jeunes avec le personnel du centre s'entretiennent sur leur projet professionnel afin de s'assurer de l'adéquation de la formation avec leur projet ;

- Les formations dispensées sont duales avec association d'enseignements théoriques (entre 20 et 40%) et pratiques (plus de 60%). Les enseignements pratiques se font soit dans un champ école, soit sur des exploitations partenaires du centre, soit au sein des unités de transformation situées dans le centre ;
- La formation à l'entrepreneuriat agricole a été intégrée dans chaque centre : formation aux techniques de transformation et de vente, gestion, informatique etc. L'objectif est de former des jeunes qui soient opérationnels et autonomes à la sortie de leur formation.
- Les modules de formation s'étalent sur des durées hétérogènes, le plus souvent entre 6 et 9 mois ;
- L'approche par chaînes de valeurs est enseignée dans les trois centres. Les Directeurs ont été formés par la GIZ afin d'intégrer l'approche DACUM⁹ dans les modules de formation. Les chaînes de valeur enseignées sont territorialisées dans le sens où elles visent des filières porteuses au sein du territoire où est situé le centre ;
- L'écriture du projet professionnel du jeune est intégrée dans le calendrier de formation ;
- Dans l'objectif de faciliter leur insertion professionnelle, les apprenants sont envoyés en stage au sein d'exploitations partenaires.
- La capacité d'accueil des centres reste cependant faible (moins de 30 apprenants par session de formation).

→ L'offre de formation au sein des centres enquêtés révèle donc un certain nombre de forces qu'il convient de noter :

- **des centres privés dynamiques**, qui essaient de s'adapter à l'évolution des besoins en formation et aux mutations du métier d'agriculteur ;
- une **offre de formation orientée vers le projet professionnel** du jeune et son insertion dans les métiers agricoles : entretien près formation, modules de formation en entrepreneuriat rural, période de stages en exploitation etc. ;
- une **offre de formation territorialisée** : soucieuse de former à des chaînes de valeur porteuses sur le territoire d'implantation du centre ;
- **des formations pratiques** intégrant des périodes d'immersion hors du centre.
- notons cependant qu'aucun dispositif de révision des programmes (de type projet de centre/projet d'établissement) n'a été observé dans les centres visités.

⁹ DACUM pour « Developing ACUrriculum ». Cette approche de formation a été mise au point au Canada au cours des années 1960. Conçue et utilisée à l'origine comme 'un système complet de développement et gestion du processus d'apprentissage', DACUM a évolué pour devenir un modèle intégré de gestion et de développement des compétences. Sa première composante, l'analyse DACUM, fait aujourd'hui office de 'standard' dans de nombreux milieux (éducation, gouvernements, entreprises, organismes sans but lucratif, ...) sur tous les continents. Source : <http://cva-acfp.org/formation-et-ateliers/la-methode-dacum/?lang=fr>

FORMATION CONTINUE

La formation continue est pratiquée au sein centres enquêtés, mais l'offre reste limitée comparée au dispositif de formation initiale. Le rythme de formation et les contenus de formation sont déterminés par les agriculteurs eux-mêmes, rassemblés par petits groupes (exemple : chaque premier samedi du mois). Les contenus des enseignements sont définis en fonction des problèmes rencontrés par les producteurs (exemple : gestion des problèmes de santé animale, traitements phytosanitaires des cheptels etc.). Les cours ont lieu soit sur une des exploitations, soit au sein du centre.

→ Au vu de la demande accrue en matière de formation continue, **ce type de formation est à développer au sein des centres. La formation continue peut être par exemple reliée aux services mutualisés pouvant être offerts par l'interprofession.** Il suppose cependant pour les centres des moyens financiers et humains supplémentaires.

PUBLIC CIBLE

Le public cible visé par les centres de formation est un public alphabétisé, avec au minimum le BEPC. **La zone de recrutement du centre est principalement celle du territoire** où se situe le centre, ce qui constitue un atout pour la mise en place d'un dispositif de suivi et accompagnement à l'insertion.

FORMATEURS

Contrairement aux centres publics, les centres privés ont la spécificité d'avoir plus de formateurs extérieurs que de formateurs permanents. Ces formateurs sont des professionnels des métiers agricoles (agro-entrepreneurs, transformateurs etc.) ou des enseignants issus d'autres centres de formation (INFA, CIDAP). Ils sont rémunérés en fonction de leurs prestations.

Tous les acteurs rencontrés soulignent un **manque réel en matière de formation des formateurs.**

→ Le recours à des intervenants extérieurs peut présenter **l'avantage de professionnaliser** les apprenants. Cela pose cependant la question de la **cohérence des enseignements** entre eux et de la formation de ces intervenants à l'ingénierie de formation et à l'ingénierie pédagogique.

Quant à la formation des formateurs, lorsqu'elle existe, elle est assurée dans le cadre des projets : kfW pour l'utilisation, maintenance des matériels et équipements, GIZ formation sur l'élaboration de curricula de formation par l'approche DACUM etc. **De plus, il n'existe pas de réel dispositif de recyclage pour les formateurs en activité.**

→ **La formation des formateurs** et le recyclage des formateurs en activité apparaissent comme une des priorités pour le dispositif de formation agricole et rurale au Togo.

DIPLOMATION

Une des principales faiblesses des centres privés est la non reconnaissance par l'Etat du certificat délivré aux apprenants en fin de formation.

→ La mise en place d'un **cadre de concertation entre le MAEP et le METFP** pourrait permettre d'apporter une reconnaissance officielle aux certificats délivrés par les centres privés. Elle pourrait aussi rendre possible les passerelles.

CONTINUUM FORMATION-INSERTION

Les entretiens confirment l'absence de dispositif de suivi-insertion des jeunes en post-formation. Les Directeurs ont affirmé connaître des difficultés à avoir des nouvelles de leurs apprenants, une fois la formation terminée. Ces difficultés s'expliquent par le coût d'un dispositif de suivi, qui nécessiterait des ressources humaines et financières supplémentaires allouées à cette activité.

Les centres de formation rencontrés présentent certains dossiers de leurs diplômés aux fonds publics d'appui à l'insertion (FAIEJ, PAIEJ SP).

Le dispositif d'appui à l'insertion est quant à lui inexistant, en dehors d'un appui technique ponctuel fourni par les enseignants aux apprenants qui leur en font la demande.

→ La question du **suivi des diplômés et de l'appui à l'insertion dans les métiers agricoles et ruraux** sont deux éléments primordiaux sur lesquels le pays va devoir investir dans les années à venir.

CONCLUSION

Le travail réalisé dans le cadre de cette mission nous a permis d'être immergés dans les réalités du dispositif de formation agricole et rurale (FAR) du Togo et de mieux le comprendre. Aussi, le cas du Togo permet d'alimenter la réflexion commune des pays du réseau FAR sur le processus de rénovation national d'un dispositif de formation agricole et rurale.

Les autorités nationales togolaises accordent une grande importance à la question de la formation agricole et rurale dans le pays. Cette question est prise en compte dans les politiques publiques et investie par de nombreux acteurs de la société civile (ONG, entreprises privées etc.). Le regain d'intérêt pour les questions de formation agricole et rurale sur la scène nationale et internationale génère des moyens humains et financiers de plus en plus importants dans le pays.

De plus, le gouvernement togolais a affiché **une volonté forte de rénover le dispositif de formation agricole et rurale** dans le pays. Elle se traduit par :

- l'implication depuis 2009 du gouvernement dans le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR), officiellement signée en 2015 ;
- la volonté de partager les rôles et responsabilités de chaque acteur de la FAR pour faire avancer ce processus de rénovation ;
- la création d'un cadre de concertation afin de rassembler les différents Ministères impliqués dans cette thématique (MAEP, METFP, MDAB etc.) autour d'une vision, d'objectifs communs et d'actions partagées ;
- l'implication des ministères dans des projets-programmes structurants, qui ne se juxtaposent pas entre les différents PTF et qui visent à être pérennisés ;
- la création d'une association des centres de formation (APCFAR) visant à fournir un appui aux centres de formation.

Afin de poursuivre cette dynamique et de soutenir le processus de rénovation des dispositifs de FAR, des efforts sont encore à poursuivre dans différents domaines :

→ L'Etat togolais devra accroître son implication en matière de formation agricole et rurale:

- **poursuivre la dynamique de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale ;**
- allouer **un budget spécifique à l'analyse des besoins en formation** et des besoins en compétences des différents métiers agricoles et ruraux, notamment au sein des filières porteuses ;
- **développer l'offre de formation agricole publique** : en fonction de l'analyse du nombre de jeune/producteurs en activité à former, il s'agira d'ouvrir de nouveaux

centres de formation publics sur l'ensemble du territoire togolais et d'adapter cette offre de formation aux spécificités régionales ;

- **améliorer le mode de gouvernance en stimulant plus de concertation** entre les ministères en charge de la FAR, notamment entre le MAEP et le METFP ;
- créer des cadres de concertations délocalisés à une échelle régionale ;
- agir en faveur de la **reconnaissance du métier d'agriculteur** (mise en place du statut d'agriculteur) ;
- impliquer d'avantage les centres de formation dans la détermination des critères de sélection des dossiers d'installation financés par les fonds d'appui (de type FAIEJ, PAIEJ-SP etc.) afin de les adapter aux spécificités du métier agricole ;
- travailler avec les centres privés à **l'élaboration d'un système de diplomation/certification reconnu par l'Etat** ;
- **développer les passerelles** entre les centres de formation et l'enseignement supérieur et la recherche ;
- investir dans la mise en place d'un **véritable dispositif de suivi-évaluation et d'appui à l'insertion des formés** ;

→ L'association APCFAR devra s'investir d'avantage afin de jouer son rôle en matière d'appui aux centres de formation afin :

- de **diffuser les bonnes pratiques de formation** pouvant opportunément être reproduites et adaptées ;
- **créer un cadre de partage d'expérience** entre centres afin d'homogénéiser les programmes, contenus et modalités de formation encore trop hétérogènes ;
- **construire une offre répondant à la demande** et aux contraintes des formés ;
- **faire du plaidoyer** auprès de différents partenaires techniques et financiers afin de diversifier les sources de financement des centres ;
- **aider méthodologiquement les centres** à réviser leurs programmes de formation, à travers l'écriture d'un projet de centre
- **d'ancrer les centres dans leurs territoires** : renforcer le lien avec les autorités du territoire et les privés ;

Afin de répondre à ces enjeux, l'APCFAR devra améliorer son système de gouvernance pour se rendre plus dynamique et proactif. Il pourra bénéficier aussi de la dynamique du projet SAFARI afin de faire avancer son plan d'action.

→ Il a été **soulevé au cours de la mission que le réseau international FAR** pourra aider les acteurs de la formation agricole et rurale en :

- **formant les formateurs en ingénierie de formation** : cela pourra être rendu possible dans le cadre du futur Master international en Ingénierie de formation au Sud ;
- **donnant un appui méthodologique et financier à l'APCFAR** (partage d'expériences des autres pays, appui à la structuration de l'association, appui financier etc.) ;

- appuyant les cadres responsables du projet SAFARI, en fonction de leur demande, lors de missions d'appui.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence de la mission

TERMES DE REFERENCE

Mission d'appui à l'«analyse et capitalisation des processus de rénovation des dispositifs de FAR au Togo et au Bénin »

Réseau international FAR - Florette RENGARD - 16/05/2018

Du 03 juin au 20 juillet 2018, une mission conjointe de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Réseau international FAR se déroulera au Togo et au Bénin pour réaliser une étude de la rénovation des dispositifs de formation agricole et rurale (FAR) dans ces deux pays. Elle sera conduite par Madame Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA, Chargée de mission Formation agricole et rurale (FAR) au sein de la Division Education, Formation, Emploi (EDU) à l'AFD de Paris. Afin de porter un appui méthodologique à Madame Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA dans la réalisation de l'étude et de représenter le réseau international FAR au sein de deux de ses pays membres, Madame Florette RENGARD, Chargée de mission au Secrétariat Exécutif du réseau FAR à Montpellier réalisera une mission d'appui au Togo et au Bénin entre le 3 et le 13 Juillet 2018. Cette mission sera menée avec le soutien de Monsieur Jacques AYITE, Chef de composante dans le programme de Structuration et Amélioration de la Formation Agricole et Rurale et de l'Insertion (SAFARI) au Togo et animateur régional du réseau international FAR pour la zone Bénin, Togo, Burkina Faso et Niger.

Eléments contextuels

Le Réseau International « Formation Agricole et Rurale » a été créé en 2005 par un groupe de professionnels de la FAR en Afrique. Il constitue un outil d'échange, d'analyse, de production de références et de capitalisation d'expériences pour appuyer les équipes pays dans l'élaboration des stratégies nationales de FAR. Il contribue à former et à structurer une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles de la FAR, à favoriser le renforcement d'un réseau d'expertise Sud et d'une coopération Sud-Sud sur les thématiques de la FAR. Il a également pour mission de s'appuyer sur les travaux de recherche menés au Nord et au Sud afin d'accompagner les pays en développement dans la rénovation de leurs dispositifs de FAR.

L'Agence Française de Développement (AFD), établissement public au cœur du dispositif français de coopération, est chargée depuis 2004 de la mise en œuvre de l'aide française consacrée à l'éducation de base et à la formation professionnelle et technique. Elle a notamment pour objectif d'aider les pays

partenaires à organiser et mettre en place des systèmes de formation professionnelle et technique orientés vers l'emploi, en formation initiale comme en formation continue. Le portefeuille des projets AFD visant les formations agricoles et rurales (porté principalement par les Divisions ARB, DPO et EDU¹⁰) compte une dizaine de pays bénéficiaires et quelques programmes multipays tels que l'appui au réseau international FAR et l'appui au réseau AFRACA¹¹. Pour l'AFD, la FAR est un outil déterminant pour améliorer les conditions et résultats de la production agricole, la sécurité alimentaire ainsi que l'emploi des jeunes en Afrique.

L'AFD a soutenu le Réseau FAR pour la première phase de son programme ADEX FAR entre 2011 et 2014, et a renouvelé son appui pour une seconde phase sur la période 2016-2019. Un des axes de cet accompagnement envisagé, dans le cadre de cette seconde phase, consiste en la production de connaissances et la capitalisation d'expériences autour des enjeux de rénovation des dispositifs de FAR.

L'AFD associe le Réseau FAR à la conception de sa future note d'orientation pour le développement de la FAR. L'expérience conjuguée des deux structures est mobilisée pour nourrir la réflexion stratégique autour de la rénovation des dispositifs de FAR. Afin de les aider dans cette mission, ces deux structures confient à une chargée de mission la réalisation d'une étude à l'usage de tous les acteurs intéressés par la rénovation des dispositifs de FAR. Parmi les activités de cette étude figure la réalisation d'une analyse des processus de création et de rénovation des dispositifs de FAR en cours dans les pays membres du réseau FAR, afin d'en retirer des enseignements en termes de mode d'intervention.

La présente mission, qui correspond à la phase 2 de cette étude, consiste à réaliser une mission de terrain dans des pays où la rénovation des dispositifs de FAR est activement engagée ou est en phase de l'être : le Togo et le Bénin.

Objectifs de la mission et points à traiter

Objectifs de la mission

Les objectifs assignés à cette mission sont quadruples :

Objectif 1. En tant qu'encadrante de l'étude sur la rénovation des dispositifs de FAR au Togo, apporter un appui méthodologique dans la phase terrain :

- Travailler sur les outils méthodologiques mobilisés dans la réalisation de l'étude (guides et comptes rendus d'entretiens, grille(s) d'analyse des entretiens, trame de synthèse etc.) ;
- Partager le bilan des premiers entretiens et en dégager des éléments d'analyse en matière de rénovation des dispositifs de FAR au Togo ;
- Réaliser des entretiens et visites de centres de formation (préalablement définis) afin d'apporter des éléments d'analyse supplémentaires en matière de perspectives de développement et de facteurs de réussite / blocage ;
- *(Réaliser un/des entretien(s) avec le/les chargés de projet de l'Agence Française de Développement présent(s) au Togo en lien avec le domaine de la FAR (formation, Développement rural, soutien au secteur privé et à l'entrepreneuriat, etc.))*
- *(Réaliser un/des entretien(s) avec des personnes ressources de partenaires techniques et financiers touchant le domaine de la FA (GIZ par exemple)).*

¹⁰ ARB : Agriculture, développement rural et biodiversité ; OSC : Organisation de la société civile ; EDU : Education

¹¹ AFRACA : Association africaine du crédit rural et agricole

Objectif 2 : En tant que chargée de mission du réseau international FAR, faire le bilan sur l'avancée de la rénovation des dispositifs de FAR au Togo :

- Echanger avec l'animateur régional et les points focaux du Togo au sein du réseau FAR afin de faire le point sur l'avancée des projets en cours (projet SAFARI, APCFAR etc.) ;
- En fonction de l'analyse des différents projets, dégager les facteurs de réussite / blocage et perspectives de développement ;
- Représenter le Secrétariat Exécutif du réseau international FAR auprès des autorités Togolaises (personnes ressources au sein des ministères, etc.) afin de présenter les actions et projets du réseau international FAR et mener des entretiens dans le cadre de l'étude (cf objectif 1).

Objectif 3 : En tant que chargée de mission du réseau international FAR, réaliser un état des lieux de la FAR au Bénin :

- Echanger avec des personnes impliquées dans le processus de rénovation des dispositifs de FAR au Bénin (personnes ressources du réseau FAR, Ministères, OP, Centres de formation, ONG, jeunes, etc.) afin de dresser un état des lieux de la FAR au Bénin (état des lieux des besoins en matière de rénovation de la FAR, état d'avancement du processus de rénovation du dispositif de FAR, jeu d'acteurs impliqués, dynamiques des projets en cours, analyse SWOT etc.)
- Représenter le Secrétariat Exécutif du réseau international FAR auprès des autorités Béninoises ;
- Réaliser une synthèse sur l'état des lieux de la FAR au Bénin (Jeux d'acteurs, positionnement par rapport à la rénovation des dispositifs de formation, identification des dynamiques en cours, facteurs de réussite / blocage et perspectives de développement etc.).

Objectif 4 : En tant que chargée de mission du réseau international FAR, réaliser des reportages photos afin de les valoriser sur les canaux de diffusion du réseau international FAR

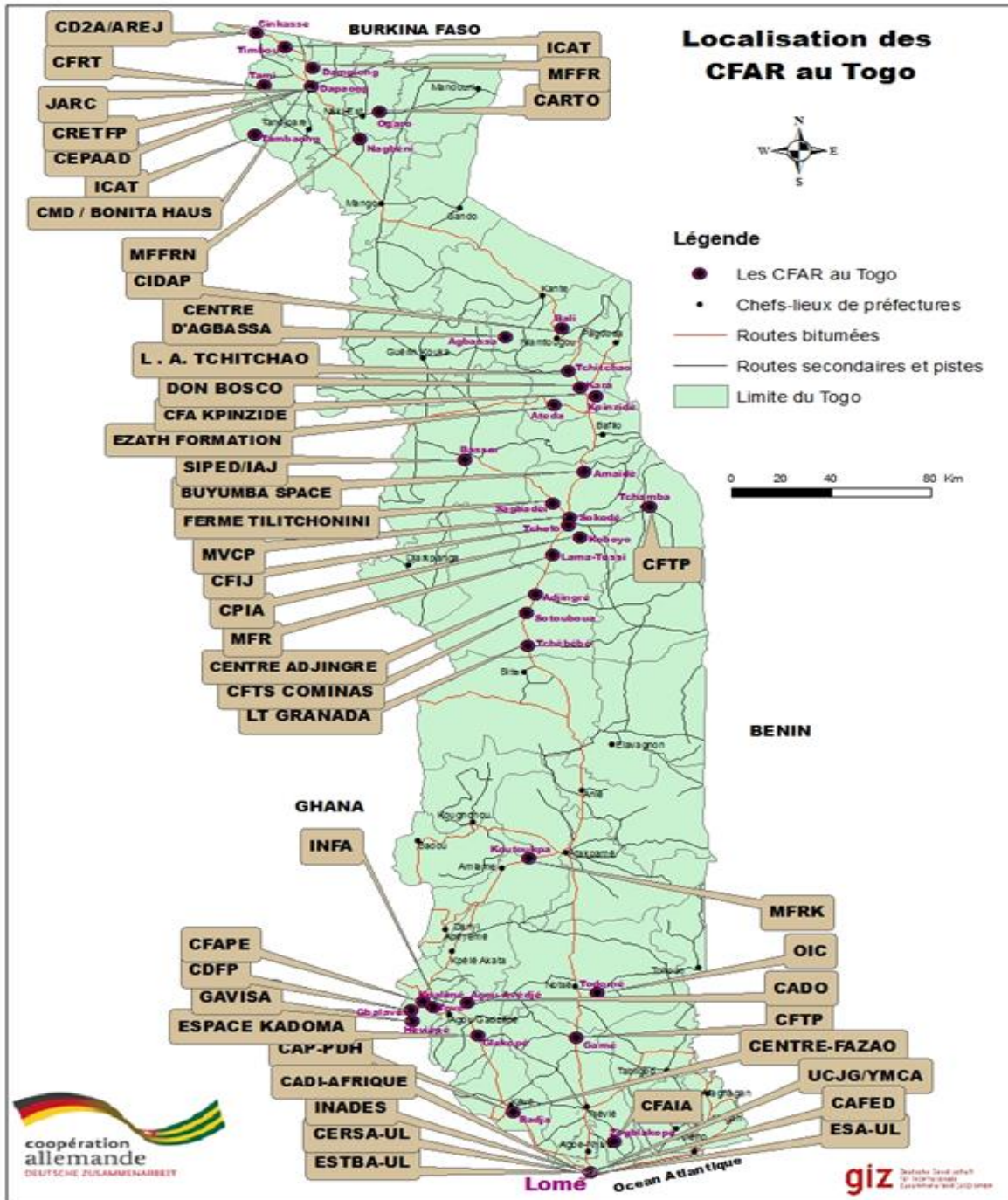
- Réaliser des reportages photos des centres de formation visités, des interviews des jeunes installés et en faire des articles illustrés afin de les valoriser sur les canaux de diffusion du réseau (site internet du réseau FAR, pages Facebook et LinkedIn)

Organisation de la mission

La mission se déroulera en deux temps : la première partie de la mission se déroulera au Togo (à Lomé et dans la région maritime) et la seconde partie de la mission se déroulera au Bénin (à Cotonou principalement, voire dans la région littorale)

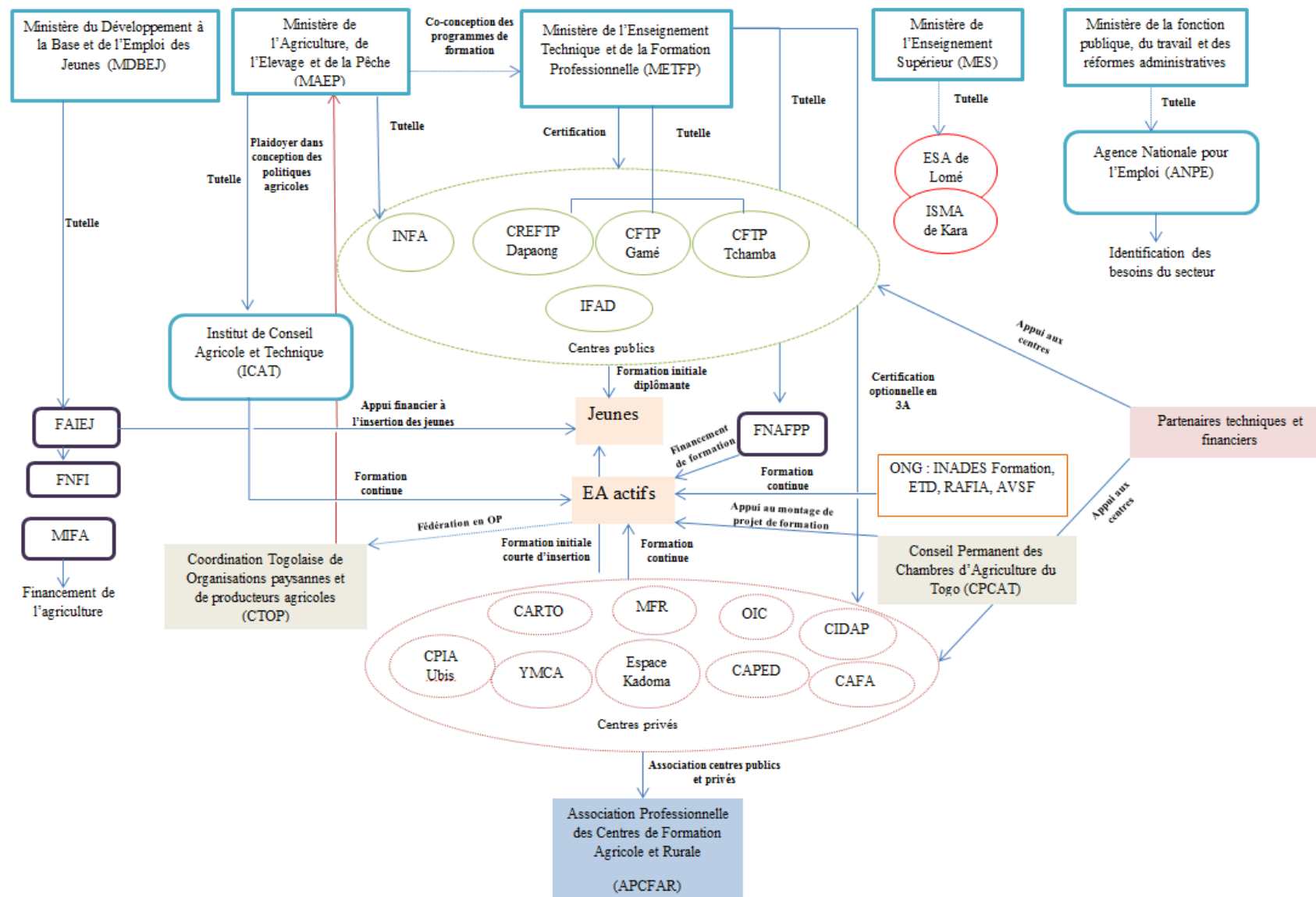
Activités	Juillet		Au retour de mission
	S1	S2	
Séance de travail avec Ny Ando Rakotomampionona et Jacques Ayite			
Rencontres et entretiens avec les acteurs de la FAR au Togo			
Mission au Bénin			
Analyse des données, complément d'informations, écriture			

ANNEXE 2 : Répartition géographique des centres de formation au Togo



Source : GIZ

Annexe 3 : Cartographie des acteurs de la FAR au Togo



Cartographie des acteurs de la FAR au Togo, réalisée durant la mission
 - Ayite, J., Rakotomampionona, N., Rengard, F., 2018

Annexe 4 : Participants à l'atelier du 5 Juillet 2018 tenu au MAEP, à Lomé



Crédit photo : Réseau international FAR

Annexe 5 : Tableau des contacts rencontrés lors de la mission

	NOM	Prénoms	Organisme	Fonction	Mail	Téléphone
Agence Nationale Pour l'Emploi du Togo (ANPE)	AMOUSSOU	Edmond	Agence Nationale Pour l'Emploi du Togo (ANPE)	Directeur Général	camoussou@hotmail.com	(+228) 22 25 97 58/74/78/79/94
	ABBEY	Kokoudi	Agence Nationale pour l'Emploi du Togo (ANPE)	Directeur DOE	kokabb2001@yahoo.fr	(+228) 90 91 76 38
	MAWUENA	Sylvain	Agence Nationale pour l'Emploi du Togo (ANPE)	Chef de service Analyse Stratégique	kokusyl@yahoo.fr	
Agence Française de Développement (AFD)	PENEAU	Manon	Agence Française de Développement (AFD) Lomé	Chargée de projets	peneaum@afd.fr	
	RAKOTOMAMPIONONA	Ny Ando	AFD Paris	Chargée de mission FAR	rakotomampiononana@afd.fr	
Centres de formation agricoles (privés)	AZIABA	Komi	Centre de Formation CAPED	Directeur	fcafed@yahoo.fr	(+228) 90931615
	ADZOGENU	Komi M, Jacques	Entreprise, Territoire et Développement (ETD)	Directeur du CPIE	komi.adzogenu@etd.org	(+228) 90027145

	ADJAKLO	Koku	DSRP/Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	Directeur Adjoint	adjaklo.matthieu@gmail.com	(+228) 90 01 33 99
	BOURAIOMA ISSA	Amidou	Indépendant/Ancien élève du centre de formation OIC-Togo de Notsé	Eleveur de poules pondeuses		(+228) 90146315
	NOUMONVI	Koffi	Centre de Formation OIC-Togo/Notsé	Formateur en culture attelée	koffinoumonvi12@gmail.com	(+228) 91778747
	NYUIADZI	Julien	Centre de formation (privé) "Espace Kadoma"	Directeur		(+228) 90052828
	SEDOR Yao	Modeste	Centre de formation en Entreprenariat Rural (privé) YMCA Togo	Chargé de coordination	modeste@ymcatogo.org	
Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)	GBADAMASSI-MIVEVOR	Sahouda	FAIEJ	Directrice Générale	sgmivedor@faiejtogo.org	(+228) 22253939
	HOUNKANLI	Joel Anani	FAIEJ	Directeur des opérations	anani.houkanli@gmail.com	(+228) 90253005/ 91016737
	TCHAYIZA	Dondja	Centre de formation (privé) OIC de Notsé	Directeur Executif	tehayizord@gmail.com	(+228) 90024567
	TCHOKOZI	Mem	FAIEJ	Chargée de suivi accompagnement	mem.tchokoziz@gmail.com	(+228) 91142006
	TOUTOU	Ablavi	FAIEJ	Chargée de formation et de sensibilisation	toutoulebenin@gmail.com	(+228) 90226477
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Togo (MAEP)	AMAH	Alphonse	Direction de la Formation et de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA)/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches (MAEP)	Chargé d'études	amahrewa@gmail.com	(+228) 90711128
	AYITE	A.Jacques	DFDTOPA/MAEP	Chef de Section/Animateur régional du réseau international FAR (zone Burkina Faso, Bénin, Niger,Togo)	ayite01@yahoo.fr	(+228) 90 88 92 59
	LABARE	Kodjo	Secrétariat Général MAEP	Assistant SG	klabare@yahoo.fr	(+228) 90 01 34 50
	OLOUDE	Dieudonné	Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)	Chef de division Formation et stages	armeloloude@yahoo.fr	(+228) 90217642
	TAYAMA	Djabadjo	DFDTOPA/MAEP	Chargé d'études	tayama2@gmail.com	(+228) 91765478
	TCHENDO	Tchahim	DFDTOPA/MAEP	Directeur	tchenconst@yahoo.fr	(+228) 90 10 88 60/ 24457191
	AVODANOU AMELEY	Séfako	Inades Formation	Secrétaire Général	inadesformaion.togo@inadesfo.net	(228)22259216/ 90161999
MEFTP	NAWSON	Hadou	DPP/METFP	Directeur Adjoint		(228) 90069616
	NGUISSAN	Emile	STP-PSE	Chargé de programme EFTP	emilienguissan@gmail.com	(228) 90026325



	AYE	Moanana Missa	DRH	Chef de Section Direction du personnel	ayejeanjacques1@gmail.com	(228) 90453874
Ecole Supérieure d'Agronomie (Université de Lomé)	AZOUMA	Yaovi Ouézou	Ecole supérieure d'Agronomie (ESA) de l'Université de Lomé	Maître de Conférences	azouma@yahoo.com	(228)90161649
Réseau FAR	AYITE	A.Jacques	DFDOPA/MAEP	Animateur régional du réseau international FAR (zone Burkina Faso, Bénin, Niger, Togo)	ayite01@yahoo.fr	(228)90889259
	RENGARD	Florette	Réseau international FAR	Chargée de mission	florette.rengard@supagro.fr	

Annexe 6 : Powerpoint présenté lors de l'atelier du mercredi 5 Juillet 2018 à Lomé